

hebdo communiste des P.-O.



Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

• Andorre

Droits des femmes bafoués p.5

• Droits

Salariés menacés p.7

Régionales
Stratégies

p.4

Étudiants

Aider et lutter !

2€ - N°3874 - Semaine du 26 mars au 1^{er} avril 2021



Pied à pied, sans cesse dans l'urgence et pour construire l'après



Pas le temps de se retourner. Il faut faire, tous azimuts.

L'exemple de la question écologique, climatique et environnementale est là, prégnant, étouffant, envahissant et têtue. La température monte, sur terre et en mer, les déchets envahissent l'espace, la chimie altère les sols, les aliments et nos poumons. Des décisions majeures doivent être prises. Elles ne le sont pas. Les manifestants de ce week-end, toujours et encore, feront tout pour faire grandir les consciences et obtenir de nouvelles orientations au développement des sociétés. Ils seront dans les rues de Perpignan. Ils ont raison.

Les interrogations touchant à la démocratie, affaiblie au plus haut niveau de l'État, où les élus du peuple, les députés, sont régulièrement dépossédés de leurs prérogatives, et où le « Conseil de défense » (non élu) décide et oriente, posent très sérieusement la question de l'avenir démocratique de la nation. Plus terre à terre, et plus près de chez nous, les atteintes régulières et nombreuses aux libertés dans les entreprises publiques et privées se multiplient. Elles obligent à la lutte, aux rassemblements, aux solidarités pour ne pas accepter ces atteintes à la dignité et faire reculer le tout puissant pouvoir des employeurs. Dans ce département, nous sommes particulièrement bien servis. Camidi, La Poste, la CPAM, la PJJ, pour les cas les plus connus par les organisations syndicales, semblent démontrer une volonté accrue de faire taire les salariés. Certains salariés sont « déplacés », d'autres simplement traînés devant les tribunaux. Les laisser seuls ne peut être envisageable. Il faut faire vivre notre soutien et les accompagner.

Nous pourrions évoquer l'appauvrissement noiroire d'une partie des personnes âgées, retraitées, qui, pour certaines d'entre elles, atteignent aujourd'hui le seuil de pauvreté. Ou encore la perspective de l'application de la réforme chômage au 1^{er} juillet qui, et nul ne le conteste, appauvrira radicalement des centaines de milliers de privés d'emploi. Nous pourrions évoquer le sort réservé à l'école publique, à la recherche fondamentale, aux étudiants eux-mêmes, à la santé publique... Le constat est partout le même : les perspectives n'évoquent pas un progrès dans notre société. Au contraire. C'est une vraie régression qui est en marche, où les solidarités s'évaporent, où l'humain n'est jamais au centre.

Il n'y a pas de petit combat.

Annonces

Solidarité avec les étudiant.e.s, initiatives PCF 66

- Vendredi 26 et samedi 27 mars de 10h à 12h - Maison des communistes 2, rue Jean-Jaurès - Prades.
- Vendredi 26 mars à 9h30 - Devant l'Intermarché - Port-Vendres.
- Samedi 27 mars à 9h - Sur le marché - Saint-Paul-de-Fenouillet.
- Samedi 27 mars de 9h30 à 17h30 - Devant l'Intermarché - Latour-Bas-Elne.
- Samedi 27 mars à 10h - Sur le marché - Port-Vendres.
- Samedi 27 mars de 10h à 12h - Carrefour-Market - Céret.
- Samedi 27 mars à 10h - Sur le marché - Argelès-sur-Mer.
- Samedi 27 mars de 10h à 12h - Sur le marché de la plage - Canet-Plage.
- Samedi 27 mars de 10h à 12h - Place de la Fontaine, devant la poste et devant le Carrefour-Market - Cabestany.
- Samedi 27 mars de 10h à 12h - Place du marché de Thuir.
- Samedi 27 mars de 10h à 12h - Devant le Carrefour-Market - Céret.
- Samedi 27 mars de 10h à 13h - Devant le Carrefour-Express et le Spar - Rivesaltes.
- Lundi 29 mars de 14h à 18h - Maison des communistes 13, rue Jean-Jaurès - Rivesaltes.

Hommage à Rosette Blanc, résistante, déportée et morte à Auschwitz

Samedi 27 mars, 11h « Plus jamais ça ! ».

A l'angle du boulevard Anatole France et de l'avenue Frédéric Mistral, devant la stèle Femmes Solidaires et AFMD « Pour que rien de tel ne se reproduise » et que « les idées d'exclusions, racistes et xénophobes reculent ».

Marche pour le climat

Dimanche 28 mars, 11h - place de la république Perpignan.

Citoyens pour le climat, Alternatiba, conf paysanne...

Manifestation retraités

Mercredi 31 mars, 10h place Arago Perpignan.

CGT, FO, CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR, UNPRA

Mobilisation des syndicats, élus et usagers pour La Poste

Samedi 3 avril à 11h30 sur le marché - Canet-Plage.

Bon de commande

Nom et prénom :

Adresse :

Je commande exemplaires du numéro spécial « Cent ans du PCF ».

Je joins un chèque de : 5 € x = €

à l'ordre du Travailleur Catalan.

A retourner avec le chèque à :

Le Travailleur Catalan, 44 avenue de Prades, 66000 - PERPIGNAN.



Journal Le Travailleur Catalan Bulletin d'abonnement

remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

FORMULE HEBDO PAPIER

FORMULE HEBDO NUMÉRIQUE ET PAPIER

6 mois : 40€ 1 an : 78€

Site+papier 1 an : 100€ Site 1 an : 66€

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal ou cedex : Ville :

Mail : Tél :

Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@letc.fr
Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan.

Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88 -
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /
N° ISSN 1279-2039

Gérante / Directrice de publication :

Eulalie Arabia

Administrateur

Remi Cathala

Conception

Priscilla Beauclair / Nicolas

Movala

Une : © Jeanne Mercier -

Hans Lucas

Illustrations : © Delgé Impression

Imprimerie Salvador

33 bd.d'Archimède -

66200 Elne (France)

Webmaster Priscilla

Beauclair / Dominique

Gerbault

Publicité Richard

Siméon

suivez-nous sur



Étudiants malmenés, maltraités. L'État ne joue plus son rôle et les solidarités s'organisent.

Comment sortir de la précarité étudiante ?

Université Perpignan. Une interview de Gillou*, élu étudiant siégeant à la commission formation et vie universitaire (CFVU).

Quelle est la part de présentiel à la fac ?

La déclaration gouvernementale sur ce sujet demande 20 % de présentiel sur la base du volontariat des professeurs. À Perpignan c'est extrêmement partiel et non obligatoire, donc souvent la visio

est couplée avec le présentiel. Je pense qu'il faut renouer avec le présentiel, le plus souvent possible, pour reconstruire le lien social et sortir au plus vite les étudiant.e.s de leur détresse psychologiques.

L'exécutif a-t-il pris des

étudiants à bout, ne perdez pas espoir : Frédérique Vidal pense à vous

mesures allant dans le sens des besoins étudiants ?

Oui : par exemple les repas à 1€ en Crous**, la mise en place dès l'année prochaine de la gratuité des protections menstruelles. Mais ce ne sont que des demi-mesures, ça ne permet pas d'en finir avec la précarité étudiante.

Que proposes-tu pour en finir durablement avec la précarité étudiante ?

Le meilleur moyen d'en finir est l'ouverture des bourses à tout.e.s les étudiant.e.s, sans considération du salaire des parents. Cela permettrait d'arrêter d'obliger une partie des étudiants à avoir un travail salarié, qui est la première cause d'échec en études supérieures en France. Mais dans un avenir plus proche, peut-être une mise en place de banques alimentaires tenues par le Crous, car même hors covid une bonne partie du monde étudiant ne mange pas à sa faim.

Es-tu favorable au salaire étu-

diant proposé par l'UEC ?

Oui, ce sont des propositions qui vont dans le bon sens pour éradiquer durablement la précarité étudiante.

Quel est le problème de l'enseignement supérieur aujourd'hui ?

On se dirige de plus en plus vers un système de l'enseignement supérieure à l'anglo-saxonne, avec les dernières réformes (LPPR) les facs sont mises en concurrence pour le financement. Cela va grandement désavantager les petites facs, et va contraindre les étudiants les plus pauvres à se retrouver dans des facs publiques déclassées. Le seul moyen d'en finir avec cette logique c'est un financement important de l'éducation supérieure, et de l'éducation en règle générale, on a besoin de moyens pour apprendre correctement.

Propos recueillis par Nicolas Carrere

*Prénom modifié, **CROUS. Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (logements, restauration, bourses...).



Les communistes organisent la solidarité

Solidarité. Les communistes du département organisent une collecte de produits de première nécessité à destination des étudiants.

Au mois de février, l'Union des étudiant.e.s communistes (UEC) et le Parti communiste des Pyrénées-Orientales ont décidé de lancer ensemble une grande campagne de solidarité avec les étudiants. Dans tout le département, des collectes de produits de première nécessité se sont mises en place. À l'image de ce qu'ont pu faire le Secours populaire et d'autres associations du département, l'ensemble des denrées récoltées sera redistribué aux étudiants de Perpignan. Produits hygiéniques, fruits, légumes, boîtes de conserves mais aussi dons en espèces : la population a massivement répondu à l'appel des communistes. Le 27 mars, l'UEC et le PCF organisent une grande action sur tout le territoire. À Perpignan, Cabestany, Céret, Prades, Rivesaltes, Thuir, Argelès, Port-Vendres, et dans bien d'autres communes, vous pourrez retrouver les militants communistes devant vos supermarchés pour récolter vos dons.

Mobilisés pour un revenu étudiant

Au-delà de la solidarité, les communistes ont des propositions concrètes pour améliorer considérablement les conditions de vie des étudiants. Aujourd'hui, 46% d'entre eux travaillent pour financer leurs études. 70% de celles et ceux qui échouent en première année sont salariés. Pour mettre fin à cette situation, l'UEC et le PCF proposent la mise en place d'un revenu étudiant pensé comme la reconnaissance du travail fourni. À hauteur du SMIC, celui-ci peut être financé par la création d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale. Cette revendication a fait l'objet, l'année dernière, d'une proposition de résolution portée à l'Assemblée nationale par la députée communiste Marie-George Buffet. Elle fut, sans surprise, rejetée par la majorité gouvernementale et l'ensemble des députés de droite et d'extrême droite.

D.A

Étudiant.e.s : un an d'abandon

Social. Partout en France, les étudiants se trouvent dans des situations d'extrême précarité sans que le gouvernement ne daigne réagir.

Depuis un an maintenant, les étudiants suivent leurs cours à distance pour une grande majorité d'entre eux. Les conséquences, psychologiques notamment, sont catastrophiques. Isolés et privés de bonnes conditions d'études, ils se retrouvent bien souvent sans solution ni perspective d'avenir. Selon l'Organisation internationale du travail 50% des jeunes de 18 à 29 ans sont sujets à la dépression et à l'anxiété. Cette situation mène parfois à une issue fatale. À la suite du premier confinement, 11,4% des étudiants affirmaient avoir déjà eu des pensées suicidaires. Ces derniers mois, les passages à l'acte se multiplient. Bien souvent, à la santé mentale fragile s'ajoute la précarité économique. En effet, bon nombre d'étudiants salariés ont perdu leur travail du fait de la crise sanitaire et se retrouvent ainsi sans ressource.

Attaques contre l'université

Plutôt que d'apporter des solutions à

cette situation, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a préféré s'attaquer aux libertés académiques. Avant de faire sien le champ lexical de l'extrême droite et de vouloir enquêter sur les "islamo-gauchistes", c'est avec la loi de programmation de la recherche (LPR) que la ministre s'en est prise aux universités. Dégradation des conditions de travail, précarisation des emplois, criminalisation des mobilisations étudiantes : cette loi représente un véritable recul pour le monde universitaire. Les syndicats étudiants et organisations de jeunesse se sont mobilisés ces derniers mois pour faire reculer le gouvernement sur cette loi et pour que de véritables réponses soient apportées à la détresse étudiante, sans succès. Pour Anaïs Fley, secrétaire nationale de l'Union des étudiant.e.s communistes : "Un gouvernement qui se moque des étudiants se moque de l'avenir du pays".

David Arabia

La gauche se rassemble dans les Hauts-de-France

Elections régionales. Dans les Hauts-de-France, l'accord conclu à gauche fera-t-il boule de neige ailleurs ? Pas sûr du tout au regard de la situation à cette heure.

Pour la gauche et les mouvements écologistes, l'enjeu des élections régionales qui devraient avoir lieu en juin prochain, si la pandémie le permet, est simple : comment faire barrage au Rassemblement national (RN) en regagnant des positions sur les partis de droite, Les Républicains (LR) et LaREM ?

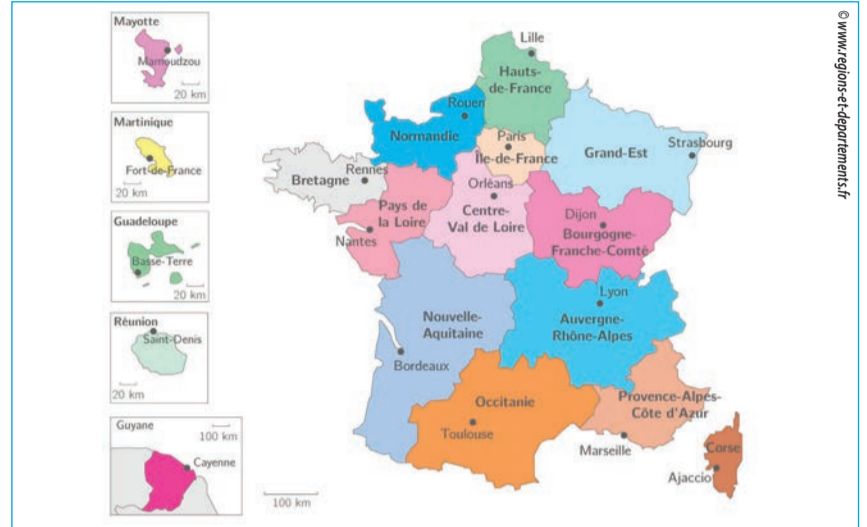
Suivant les régions, à l'heure actuelle, les réponses proposées sont variées.

Dans les Hauts-de-France, Europe Ecologie-Les Verts (EELV), le Parti socialiste, le PCF et la France insoumise (FI) ont annoncé la constitution d'une liste commune, menée par l'écologiste Karima Delli. « Nous faisons union pour rompre l'emprise suffocante que l'extrême droite exerce sur les Hauts-de-France et tente, depuis notre région, d'étendre à l'ensemble du territoire national », affirment les responsables des quatre formations. La gauche, absente du conseil régional, affiche ainsi sa détermination à l'emporter et à ne plus revivre le désastre de 2015 où, pour battre le RN, elle s'était retirée au profit de Xavier Bertrand.

Dans le Grand-Est, l'ex-ministre Aurélie Filippetti, accompagnée d'une députée FI et de l'adjointe PS à la mairie de Strasbourg, avait lancé un « appel inédit », invitant au rassemblement. Début mars, PS, PCF, EELV ainsi que Cap Ecologie, Génération Ecologie et le Mouvement des Progressistes se sont entendus en vue d'une union. Mais à l'issue du vote au sein du pôle écologiste, les insoumis ont dénoncé, le 15 mars, « sectarisme » et « volonté de dominer » de la part d'EELV. Les dissensions pourront-elles être levées à temps ?

Des appels à l'union peu entendus

Dans le Centre-Val de Loire, en Nouvelle-Aquitaine et en Bretagne, comme en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, les communistes ont choisi de participer à une liste de rassemblement conduite par les présidents socialistes sortants pour, à l'exemple des Hauts-de-France, « construire collectivement cette dynamique qui permettra de battre les droites LR et LaREM et la liste d'extrême droite ». À noter que EELV a choisi de présenter



sa propre liste en Nouvelle-Aquitaine ou en Bretagne comme en Occitanie où la FI fera aussi bande à part.

En Ile-de-France, le PCF et la FI se sont accordés sur une liste commune menée par la députée Clémentine Autain, tandis que le PS a choisi de présenter une liste conduite par Audrey Pulvar. Avec l'ambition de marquer des points, EELV, soutenue par Génération.s, plaide pour l'union mais uniquement si elle se fait derrière ses propres candidats.

En Auvergne-Rhône-Alpes, malgré les appels au rassemblement, communistes et insoumis présentent une liste commune conduite par la sénatrice PCF Cécile Cukierman, tandis que Najat Vallaud-Belkacem conduira une liste du PS et Fabienne Grébert une liste EELV.

Enfin en Normandie, le député communiste Sébastien Jumel, soutenu par la FI, espère rassembler la gauche et les écologistes pour faire basculer la région.

René Granmont

Un choix crucial

Présidentielle. Le conseil national du PCF se prononce pour une candidature communiste et un pacte d'engagements.

Samedi 13 mars dernier se tenait un conseil national du PCF avec à son ordre du jour l'élection présidentielle de 2022. Eliane Assassi et Christian Piquet avaient préparé le rapport introductif qui insistait sur l'extrême gravité du contexte politique et social de cette élection, et développaient ensuite les perspectives et la place du PCF.



La décision sur une éventuelle candidature aux présidentielles, sera prise après consultation des adhérents.

Un environnement et un contexte inédits

Contexte marqué par deux grandes caractéristiques : la pandémie et la crise écologique d'un côté, les dé-

molitions sociales et démocratiques de l'autre. Autant d'éléments qui mettent en cause le modèle de développement capitaliste des quatre dernières décennies. Le pays connaît aussi un moment où les Français peuvent mesurer la faillite de la stratégie sanitaire et vaccinale du gouvernement, les difficultés extrêmes causées aux services publics et un « État miné par le néolibéralisme pour faire face aux conséquences de l'épidémie ».

Un contexte, enfin, où « il y a besoin d'espoir face à la menace d'effondrement du pays. »

Une position politique soumise aux discussions et au vote des adhérents

L'alternative qui s'offre est simple : « ou le choix d'une solution révolutionnaire visant à un changement de société, ou les menaces de nouvelles barbaries, la régression sociale ». Il est affirmé : « 2022 ne peut être un rendez-vous manqué », référence au piège du duo Macron le Pen, et, pour les communistes, « il faut tout faire pour barrer la route à l'extrême droite ». Le rapport note « la grande ambition du PCF pour le pays », sa volonté d'œuvrer à « une politique visant à conjurer la crise dévastatrice qui s'annonce » et son refus de se résoudre à « l'inexistence d'une perspective de changement. »

Le texte adopté à l'issue des travaux s'intitule Recons-

truire l'espoir, il servira de base à la discussion des communistes jusqu'à la conférence nationale des 10 et 11 avril prochains. Un texte tourné vers l'action et animé d'un double souci : permettre aux communistes de définir le projet qu'ils vont porter et répondre aux interrogations du monde du travail et de la création, de la jeunesse, et de tous ceux qui sont en colère.

Il s'agit de prendre le pouvoir sur le capital et de refonder la démocratie. Le texte pointe la faiblesse des idées et des choix d'une large partie de la gauche, ce qui nourrit l'abstention et ne fait pas reculer le vote d'extrême droite. Il souligne aussi la nécessité de renforcer le PCF, un parti qui a « un rôle décisif à jouer ».

Enfin, le texte voté retient l'option d'une candidature communiste, option présentée comme « utile pour la transformation de la France et la reconstruction de la gauche ». Une candidature assortie d'un « pacte d'engagements » proposé aux autres forces de gauche afin de construire une majorité de gauche à l'Assemblée.

Le texte a été adopté par 52 % des présents, signe que les communistes ne sont plus dans une culture d'unanimité. Un score qui montre l'importance de l'enjeu et un choix crucial, tant pour le PCF que pour le pays.

Les adhérents.es auront à se prononcer sur la stratégie du 9 au 11 mai.

Nicole Gaspon

En Andorre, les femmes sont propriétés de l'Eglise et de l'Etat

Droits des femmes. *Vu de France, l'Andorre c'est le ski, les cigarettes et l'alcool moins chers. Mais dans cette principauté, l'avortement reste totalement interdit et les droits des femmes sont bafoués.*

L'avortement en Andorre est illégal. C'est l'un des quatre états européens à interdire totalement l'avortement, y compris en cas d'inceste, de viol, d'anomalie grave du fœtus ou de danger pour la vie de la mère. Environ 120 femmes d'Andorre partent chaque année avorter à l'étranger.

Un juge andorran a entendu mercredi 17 février la militante des droits des femmes Vanessa Mendoza Cortés, présidente de l'association *Stop Violències*, un important groupe de défense des droits des femmes en Andorre, qui lutte entre autres pour la dépénalisation de l'avortement. Accusée notamment de diffamation à l'égard des institutions de la principauté, elle encourt quatre ans de prison et une amende de 30 000 euros.

Cette étape procédurale devrait ouvrir prochainement sur un procès. Le parquet reproche à Mendoza Cortés des déclarations faites en 2019 devant le Comité pour

l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) de l'ONU, qui avait notamment insisté sur la nécessité de dépénaliser l'avortement.

« Vous venez dans notre pays acheter des cigarettes, nous venons dans votre pays acheter nos droits. »

Stop Violències : « *Les femmes d'Andorre sont traitées comme des citoyennes de seconde zone* », déplore Vanessa Mendoza Cortés. « *Quand on revendique nos droits, on nous traite comme des folles, des radicales.* »

Pour Amnesty International, « *le fait de poursuivre une défenseure des droits humains respectée en raison de son travail légitime et de sa participation à une réunion d'experts d'un organe de l'ONU constitue un acte d'intimidation scandaleux et une tentative de musellement de la liberté d'expression* ».

La fédération régionale du Planning familial Occitanie partage l'appel à mobilisation d'Amnesty International.

Macron grand prince...

Dans cette principauté parlementaire, deux coprinces se partagent un pouvoir essentiellement représentatif. L'un d'eux, l'évêque d'Urgell Mgr Joan-Enric Vives, est farouchement opposé à la légalisation de l'avortement. Le second coprince est Emmanuel Macron, le président français. Selon Vanessa Mendoza Cortés, Emmanuel Macron a le pouvoir et le devoir de s'engager. Sollicité depuis le début de son quinquennat, E. Macron assume ne pas s'immiscer dans cette controverse, tout en rappelant que « *nous continuerons dans les hôpitaux, en France, à accueillir les situations qui nécessitent cet engagement* ». Quelle mansuétude !

Evelyne Bordet

Une étoile dans la gauche espagnole

Yolanda Diaz Pérez. *Femme du peuple, elle a franchi les obstacles pour défendre au plus haut niveau le monde du travail espagnol.*

Dans ce pays plutôt habitué à voir défilier les enfants sages de la gestion du moins-disant social, Yolanda Diaz Perez, militante communiste, a su s'imposer sur l'échiquier politique de la gauche espagnole.

Fidélité aux origines

Née dans un quartier populaire de la ville de Fene, en Galice en 1971, elle suivit l'exemple de son père, Suso Diaz, communiste, syndicaliste et résistant

clandestin au régime de Franco, qui participa à la création des commissions ouvrières de Galice et le paya en prison. Elle baigna dans cette ambiance de lutte à laquelle elle veut rester fidèle. « *En soirée, confia-t-elle au journal El Diario, nous étions toujours au milieu des rencontres et assemblées, dans les salles avec beaucoup d'hommes et quelques femmes aussi.* »

Elle poursuit des études brillantes en droit avec trois masters, urbanisme, relations du travail et ressources humaines. Adhérente au Parti communiste d'Espagne, elle franchit les étapes de l'engagement en Galice. Elle fit découvrir un pan de l'histoire sociale espagnole dans cette région abritant un chantier naval où les communistes et syndicalistes avaient préparé l'après franquisme au prix de grands sacrifices, notamment lors d'un dur conflit social en 1972 aux aciéries Bazan. Elle devint députée de La Corogne en 2015 dans la foulée d'un relais tenace de

la mémoire de plusieurs générations.

La détermination paye

Arrivée aujourd'hui aux affaires de l'État comme vice-présidente et ministre du Travail grâce à sa grande maîtrise des dossiers et une fidélité sans faille à son objectif: obtenir une meilleure protection économique, sociale et politique du monde du travail espagnol, elle met la pression. Le salaire minimum est porté à 1050 euros bruts, permettant ainsi une augmentation de 39,45% sur les 5 dernières années. Dans le même temps, malgré la crise sanitaire et les pressions patronales, elle pose la question des 32h hebdomadaires et elle fait reculer la précarité en inscrivant l'interdiction du licenciement dans les principes de la loi et se bat contre les dispositions de la réforme du travail de 2012 imposée par Mariano Rajoy. Elle tient bon et compte bien continuer ce combat tant qu'elle le pourra....

Yvon Huet

IVG. Danger de recul aux USA

L'Etat américain de l'Arkansas a adopté, mardi 9 mars, une loi interdisant l'avortement même en cas de viol ou d'inceste. La seule exception prévue dans le texte est pour « *sauver la vie de la mère lors d'une urgence médicale* ».

Avec cette loi dans l'Arkansas, les opposants à l'interruption volontaire de grossesse espèrent pousser la Cour suprême à annuler l'arrêt de 1973 qui autorise toutes les étatsuniennes à avorter. « *Le but de cette loi est de préparer le terrain pour que la Cour suprême annule la jurisprudence actuelle* », a expliqué sans détour le gouverneur de l'Arkansas, dans un communiqué.

La nomination par Donald Trump d'une juge anti-avortement, quelques jours avant sa défaite à la présidentielle a donné aux républicains le poids nécessaire pour faire invalider par la Cour suprême l'arrêt qui garantit le droit à l'IVG. Le succès de cette entreprise ramènerait les Etats-Unis quarante-six ans en arrière.

Turquie. Le parti kurde HDP menacé d'interdiction.

Le procureur général de la Cour suprême demande l'interdiction du Parti démocratique des peuples (HDP). Il réclame également que 600 membres de ce parti soient interdits d'exercer des fonctions politiques.

En 2018, le HDP comptait 58 députés au Parlement. Depuis, une dizaine d'élus ont dû quitter les bancs parlementaires après s'être faits emprisonner. Selahattin Demirtas, fondateur et co-président du HDP a été écroué en 2016, il risque 142 ans de prison. On lui reproche d'avoir prononcé le mot « *Kurdistan* ».

Le HDP, deuxième parti d'opposition, demande la solidarité internationale. Il se dit victime de persécution en raison de son opposition à Erdogan.

Le 2 mars, Erdogan avait annoncé sans rire un « *plan d'action pour les droits de l'homme* », afin que « *les individus soient plus libres, la société plus forte et la Turquie plus démocratique* ». Un signe envoyé à Bruxelles rappelant que la Turquie est candidate à l'adhésion à l'Union européenne. Mais un signe peu crédible, comme l'a rappelé le parti HDP.



« L'Alternative » se transforme

Perpignan. Presque un an après le premier tour des élections municipales, le collectif « L'Alternative » se mue en association et élargit son périmètre.



Une nouvelle configuration pour l'Alternative qui mute en association.

Construction citoyenne en 2019, dans une période préélectorale, ce mouvement d'alors, associant au bout du compte citoyens et organisations politiques (PCF, NPA, Génération's...), a mené campagne pendant plusieurs mois, pris des initiatives, animé certaines réflexions et participé au scrutin municipal de 2020. Avec plus ou moins de bonheur. La nouvelle situation, celle d'aujourd'hui, a convaincu certains de ses membres à prolonger l'activité, autrement, en fixant de nouveaux objectifs.

« Nous devenons association »

Le constat fait est sans concession. « Aliot a, dans un premier temps, dissimulé ses options d'extrême droite. Il s'est contenté de mener à bien les projets pré-existants de la précédente majorité Pujol. Quelques effets de propagande plus loin (musées ouverts et aides aux devoirs), on retrouve maintenant les fondamentaux

du RN, avec l'accueil du congrès national du RN, le combat mené sur la nostalgie de l'Algérie française ». Jean Bernard Mathon, l'un des quatre responsables, évoquant quelques attermoissements, pose ainsi la question : « Qu'est donc devenu « Perpignan en grand » ? Rien sur le social, rien sur les transports publics, rien sur la démocratie municipale. Tout est comme avant ».

Les participants ont ensuite précisé leurs objectifs, Caroline Forgues rappelant leurs combats pour une ville « solidaire, écologique et culturelle », faisant de la participation et de la démocratie le moteur des initiatives à venir, et du « Municipalisme » l'axe de leurs activités. Sans les partis.

La Communauté Urbaine en sera le cadre géographique. Une assemblée générale viendra, le 28 mars, sceller la naissance d'une association qui, pour l'instant, porte encore le nom de « L'Alternative ».

Michel Marc

La poste fermée depuis plus d'un mois

Alénya. Colère et protestations devant la trop longue fermeture du bureau de poste. Le maire écrit à la direction de la poste.

Après des fermetures de courtes durées depuis des mois, des réductions d'horaires d'ouverture, des fermetures intempestives du distributeur de billets, c'est maintenant une fermeture longue durée du bureau de poste de la commune de 3800 habitants. Les communistes d'Alénya avec les syndicats de la poste, soutenus par la municipalité et les habitants ont mené des actions, signatures de pétitions, manifestations à Alénya et Elne pour réclamer un service public postal digne de ce nom.

Le Maire d'Alénya dans une lettre ouverte à la direction de la poste s'insurge devant le mépris pour la population : « ces fermetures prolongées sont très mal vécues et continuent d'écorner la confiance entre les citoyens et votre direction, plus grave, elles mettent dans la difficulté les plus vulnérables et les moins mobiles d'entre nous. »

Pour toute réponse, c'est la casse organisée qui se poursuit, par une direction, serviteur zélé d'une politique ultra-libérale de privatisations voulue par Emmanuel Macron. C'est une autre politique dont notre pays a besoin pour la poste, l'hôpital, l'école et l'ensemble des services publics.

Jacques Pumaréda

La poste de Canet, des heures d'ouvertures en moins

Mardi 16 mars, les agents de la poste du secteur de Canet sont venus alerter la population Canetoise sur une énième réorganisation des services guichets. Les conditions de travail et les services à la population, déjà profondément dégradés, vont devenir alarmants. La poste annonce 2h en moins à Saint-Nazaire, 4h en moins à Sainte-Marie, 6h30 en moins à Canet, 1h30 en moins à Saleilles, Villelongue-de-la-Salanque et Cabestany !

Les communistes de canet sont venus soutenir cette action, accompagnée de leur élue. La signature de la pétition à permis à de nombreux passants (citoyens ?) de prendre conscience du problème et de se mobiliser pour soutenir tous nos services publics en danger. C'est pourquoi il a été décidé la création d'un collectif d'usagers pour défendre les services publics sur la ville. D'autant que Stéphane Loda, maire de Canet souhaite créer une " maison France service", réponse minimaliste sous forme de guichets multi fonctions, destinés à compenser la fermeture délibérée des antennes CAF, CPAM, POSTES, Trésoreries et autres services publics !

Nadine Pons

Du 22 mars au 6 avril, on vote dans les TPE

Social. Chacun le reconnaît, l'enjeu de ces élections professionnelles dans les très petites entreprises est important. Le travail des syndicats pour faire campagne lors de ces élections est immense. Il faut s'adresser à tous.

Ces élections professionnelles ne sont pas l'exercice le plus facile pour les salariés. Isolés le plus souvent, dans ces entreprises de moins de 11 salariés où l'activité syndicale régulière est très souvent absente, la plupart d'entre eux ne connaissent pas l'ensemble de leurs droits. La précarité importante, ainsi que la diversité des contrats ajoutent à ces difficultés. Et pourtant.

30 000 salariés sont concernés dans le département

Ces élections, où sont élus des représentants syndicaux (10) qui siègent dans une

commission paritaire régionale interprofessionnelles (CPRI), n'existent que depuis 2012, et ont lieu tous les quatre ans. Elles concernent 5 millions de salariés, au plan national, et plus de 30 000 dans le département. Cela représente 20 % de la masse salariale totale. Les métiers sont divers, et bien connus de tous. Hôtellerie, artisanat, professions libérales, assistant.e.s maternel.le.s ; intermittents... « Les salariés, lorsqu'ils rencontrent un problème (conditions de travail, hygiène et santé, égalité homme-femme, harcèlement...), ont plutôt tendance à se rapprocher des Unions locales syndicales, dont celles de la CGT, ce

qui n'est pas une mauvaise chose, mais ils oublient leurs représentants élus à la commission paritaire » précise ainsi la responsable CGT Audrey Bedos. Elle ajoute : « Ils ont pourtant tout intérêt à voter et à élire des représentants sur qui compter, ceux de la CGT. Deux candidats, cet année, sont issus de notre département ». Les votes sont électroniques. En principe, les salariés ont tous été identifiés par les services de l'État, la « Direccte », et recevront par la poste les documents. « Nous, autant que nous le pourrons, nous irons à leur rencontre ».

Michel Marc



Répressions antisyndicales en hausse dans le département

Perpignan. Ces dernières semaines, dans les Pyrénées-Orientales, les procédures, judiciaires ou internes, engagées à l'encontre de salariés se multiplient. De quoi inquiéter les syndicats, dont la CGT.

Quelle que soit l'entreprise, ou l'institution en cause, tout porte à croire que la décision est prise, dans nombre de directions, de décourager et pénaliser l'activité syndicale. Dans le secteur public, à la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), à La Poste et la CPAM, et dans le secteur privé, dont l'entreprise de transport Camidi (voir article ci-contre), des plaintes ont été déposées contre les sala-

riés ou des mesures punitives ont été décidées.

Des sanctions humainement insupportables à la PJJ 66

Des éloignements sont donc prononcés, pour huit salariés, sans qu'aucune procédure interne n'ait été activée. Un établissement connaît des difficultés (accueil de jeunes délinquants en hébergement), les jeunes et les agents sont en souffrance, et la direction, prétextant un certain « clanisme » des salariés, décide de déplacer à compter du premier mai, dans « l'intérêt du service ! », huit salariés. Parfois à plusieurs centaines de kilomètres. (voir TC n° 3871). Pour Marie-Claude Chollet, représentante CGT régionale, « il s'agit de faire taire les avis différents, et nous pensons que c'est aussi une attaque contre la camarade du syndicat et élue communiste au conseil départemental. ». Le syndicat a demandé audience au ministre et réclame « qu'il y ait une véritable procédure disciplinaire, une vraie, pour que l'on sache à quoi s'en tenir ». Un rassemblement régional a eu lieu le mardi 23 mars.

Les postiers et les représentants du personnel à la CPAM font l'objet d'une plainte

À la CPAM, le télétravail est massif dans cette période. 80 %. Pour exercer leur mandat (informations aux salariés), les élus CGT ont utilisé les moyens existants, en interne. La direction les attaque au tribunal pour « communications abusives ! (sic) », réclamant

aux quatre accusés 30 000 € pour la période 2018-2019, considérant aussi que ces salariés avaient trop pris d'heures de délégation. Ils sont accusés notamment, et, explique Stéphanie Font, « ces quatre camarades, aujourd'hui, souffrent vraiment de ce harcèlement et de cette situation. De salariés protégés, on devient salariés cible ». La comparution au tribunal judiciaire a eu lieu mercredi 24 mars.

Plusieurs affaires à La Poste, dont une que les salariés pensaient oubliée, concernant le secrétaire départemental du syndicat. Un « tag » en décembre 2019 ! L'affaire vient d'être jugée vendredi 19 mars. Alex Pichon a été condamné avec sursis, et à s'acquitter des frais de justice des plaignants, La Poste. Plus graves sont les poursuites et la plainte engagées contre six salariés de Saint-Génis. En février 2020, un appel unitaire à la grève est lancé contre les réorganisations permanentes de l'entreprise. Un piquet de grève est organisé au centre de Saint-Génis, bon enfant. « Nous avons un peu ralenti le trafic des activités » précisent, preuves à l'appui, les dits salariés. « Mais la direction a porté plainte, contre les individus et non contre le syndicat, réclamant une amende et des sanctions disciplinaires ! » Devant le tribunal (cf photo), Jérôme Argouze, secrétaire départemental de la CGT La Poste, déclarait : « Nous ne pouvons cautionner de tels agissements et nous demandons aujourd'hui l'arrêt immédiat de toutes les procédures en cours à l'encontre de tous nos camarades concernés. ».

Michel Marc



Les postiers sont venus en nombre soutenir Alexandre devant le tribunal de Perpignan

De pire en pire dans le monde d'après

Répression syndicale. Les salariés qui s'engagent pour le respect de leurs droits et de meilleures conditions de travail ne sont pas épargnés par un patronat débridé.

Ludovic Brunet, chauffeur routier, en fait les frais. Il est contraint de traire au tribunal des prud'hommes la société dans laquelle il est salarié au motif de sanctions abusives. En effet, Camidi, entreprise de transports, filiale du groupe français Charles André (143 chauffeurs et 40 administratifs), spécialisée dans le transport de matières dangereuses, n'hésite pas à engager des procédures d'intimidation à l'encontre des militants syndicaux. En 2018, Ludovic s'est organisé avec ses collègues pour créer la section syndicale CGT dans l'entreprise. Depuis, les trois élus, délégués titulaires du personnel, se sentent harcelés par la direction et cumulent les avertissements. Ludovic constate : « Je suis délégué syndical du personnel, conseiller du salarié et responsable à l'union locale CGT de Rivesaltes. Chaque année, avant

les négociations salariales, comme un fait exprès, j'ai une mise à pied ! »

Sale temps pour les syndicalistes

Après promesse de le mettre à la porte, le directeur accuse Ludovic de ne pas faire correctement ses tournées et de le voler. Le salarié se défend : « J'ai une carte pour pointer mais il m'accuse de lui voler des heures de travail ! Des futilités servent de prétexte pour me sanctionner, j'ai une autre affaire aux prud'hommes pour 5 jours de mise à pied, avec un collègue, il nous pénalise sur nos salaires. Assisté d'un avocat, nous avons porté plainte pour entrave. » L'affaire remonte au début du Covid, l'employeur refuse de prévoir des masques et des mesures anti-Covid. Après une tentative de négocia-



tion, les représentants du personnel ont exercé leur droit d'alerte et dénoncé « un danger grave et imminent ». Pour toute réponse, les gendarmes sont appelés pour les déloger. Les affaires sont aujourd'hui entre les mains du tribunal des prud'hommes.

Ray Cathala

Dossier Santé (suite)

Le TC de la semaine dernière a proposé un dossier santé. S'il fallait une preuve de la pertinence de nos propos critiques sur la place et les prétentions du secteur privé dans ce domaine crucial pour notre bien-être, l'interview du médecin qui préside la commission médicale de Médipole nous la fournirait (journal du 17 mars). En effet, aux impératifs de la lutte contre la pandémie et à la place que pourrait prendre le secteur privé il oppose son refus, à partir de ce qu'il croit savoir de la situation, d'être contraint de déprogrammer des interventions. Si on peut comprendre ce souci, on peut y lire aussi une orientation qui réserverait aux hôpitaux publics l'essentiel des interventions contre le covid et on y trouve des résistances face à la régulation de l'ARS sans doute pour se préserver les parts les plus lucratives du marché.

En Català

Distàncies?

- Res a fer: no acabo d'acostumar-me a l'eslògan "respecteu la distàncià social" ni acabo d'entendre com s'ha pogut posar en plaça una fórmula tan poc encertada!

- Ja ho sé ja lo que no t'agrada: el fet que sona com si fos una manera de demanar separacions entre classes socials...

- Sí, però més enllà d'això és com demanar que es redueixi tot tipus de relació social, i encara que no sigui lo que volen els que han creat la fórmula, com a mínim sembla que un munt de gent se n'aprofiti per fer-ho...

- La veritat és que hi ha coses que fan por. Recordem allò del petit poble de Sautó, al Conflent, on algú va fer pintades sobre el cotxe i la casa d'una parella de jubilats tolosans que s'havien quedat allà quan es va declarar el primer confinament, tractant-los com es feia o es fa en els pitjors casos amb els forasters...

- Sobretot que part dels escrits eren en català.... mes de fet la cosa continua: ara els parisencs s'han de quedar tancats a casa el cap de setmana; és clar, el divendres a la tarda, tots els que poden fugen de la capital cap a altres indrets del país... i no falten les veus denunciant això com una invasió, de vegades en llocs que habitualment viuen del turisme...

- Ho has dit : tots els que poden ! o sigui que ja hi tornem a ser amb el sentit més senzill de la "distàncià social" !

- Etienne Klein, un filòsof de les ciències, proposa parlar de "distàncià física", lo que no afectaria necessàriament les relacions socials...

- De fet, ser separats físicament, per pesat que sigui, pot d'ar l'ocasió de fer créixer els lligams. Per exemple, jo coneixi una família separats geogràficament d'uns tres cents quilòmetres, dins la qual la gent es trobaven alguns cops l'any, com molts en la mateixa situació. Amb la covid i les diferents prohibicions, ja no és possible. Sabes què ? Ara la filla truca els pares amb whatsapp i així fan una trobada cada dia tots plegats, fins el pare que no volia sentir a parlar d'aqueixos mitjans moderns i ara espera la trucada amb impaciència !

- I bé sí : la "distàncià social" imposada per la pandèmia ha fet créixer la utilització de les xarxes socials telemàtiques. I això ha vingut per quedar-se, ja veuràs !

C&C



Le négationnisme n'a plus sa place dans l'histoire !

Guerre d'Algérie. Le collectif pour une histoire franco-algérienne non falsifiée condamne les propos de Louis Aliot, à l'encontre du rapport de Benjamin Stora.

Selon l'étude réalisée par Benjamin Stora, 7 millions de personnes sont concernées en France par la mémoire de la guerre d'Algérie. Un Français sur dix, en recherche de vérité, pourrait trouver dans ce rapport un début de précision sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie.

Le vendredi 19 mars, les représentant.e.s des associations, Pieds-noirs progressistes 66, LDH, ASTI et le MRAP, formant le collectif pour un histoire franco-algérienne non falsifiée, ont organisé une conférence de presse pour condamner les propos de Louis Aliot, maire de Perpignan, à l'occasion du 19 mars, concernant le rapport Stora.

Jacky Mallea, de l'association Pieds-noirs progressistes 66, a déclaré : « Il faut que la France rétablisse des vérités. Comme l'assassinat de l'avocat et dirigeant nationaliste algérien Ali Boumendjel, de Maurice Audin et bien d'autres. Mais cela ne peut pas suffire. La crainte aujourd'hui est que les extrémistes Pieds-noirs freinent le dévoilement de ces vérités historiques. »

Françoise Attiba de la LDH et Josie



Le collectif pour une histoire franco-algérienne réunissant MRAP, ASTI, LDH et Pieds Noirs Progressistes 66.

Bouché de l'ASTI : « L'intervention de Aliot le 19 mars met du sel sur les plaies en affichant les massacres d'un seul camp. Pujol et Aliot ont un lien fort avec OAS, ils ne reconnaîtront jamais la responsabilité de la France dans une colonisation qui a duré 132 ans. C'est dans leur ADN politique. »

Jacky Mallea a apporté son témoignage de ses 22 années vécues en Algérie avant qu'elle n'obtienne son indépendance : « La guerre ne s'est pas arrêtée le 19 mars, car l'OAS n'a pas respecté l'accord de cessez-le-feu. Ils ont lancé un appel à manifester disant, « Aux armes citoyens ».

La population était exécutée sans distinction. Les ultras tiraient sur les gens depuis les toits. »

Pour le collectif, le rapport de Benjamin Stora arrive dans un contexte politique compliqué, entre le séparatisme et les violences dans les quartiers. « Aliot use de ce climat pour créer un rapport de forces avec les quartiers populaires et stigmatise l'immigration ».

Maryse Martinez du MRAP a conclu : « Il faut reconnaître l'implication première des plus hautes autorités françaises dans ces crimes de guerre. »

Priscilla Beauclair

La rubrique du Randonneur

LE P.O.T Rando' Club propose... Dimanche 28 mars, Vinça

Il y avait déjà un château à Vinça au X^e siècle puisqu'il fut donné au monastère de Sant Pere de Roda par le comte Seniofred en 939

« ... Castro Vinsano in locum quem vocant Villela... ».

Bernard Alart a trouvé mention d'une forcia en 1019, mais le village prit vite de l'importance, beaucoup de maisons avaient débordé à l'extérieur. Aussi en 1245, le roi Jacques 1^{er} d'Aragon affranchit à perpétuité les habitants de Vinça de tous droits d'exorquia(*), cugucia(*) et intestia(*) à la condition qu'ils construisent et fassent à leurs frais toute l'enceinte fortifiée de cette ville de telle sorte qu'elle soit entièrement entourée de murs. Le castrum Vinsanum devint villa Vincanum (950), Vinzanum (982), Vincianum

(1009) et le nom de Vinça, apparaît au XIV^e siècle.

Une bonne partie de l'enceinte édifiée en 1245 subsiste encore mais elle n'a conservé que deux portails sur les quatre érigés à l'origine. : celui de Domanova ou dels Barris (des faubourgs) et celui de Marcevol. Les faubourgs extérieurs furent fortifiés à leur tour à partir de 1330, par une seconde enceinte d'assez faible consistance et un profond fossé recevra les eaux du Real détourné de son cours naturel. Vinça devient ville royale lorsque les comtés de Roussillon et de Cerdagne-Conflent sont intégrés dans le royaume d'Aragon en 1172. Vinça relève alors du domaine royal jusqu'en 1356.(*)

Renseignement Jean-François : 04 68 56 81 03 / 06 20 40 63 05.

(*) Pour plus de détail voir le TC numérique, rubrique sport.



Habilité à la parution de vos **annonces légales**.
Contactez-nous par mail : legales@letc.fr

Plus d'articles à découvrir sur le site www.letc.fr

TOURRES JEAN
Electricité
Climatisation
Pompe à Chaleur
Entretien
Dépannage
04 68 22 86 30

PROMOTION



TOURRES JEAN
Electricité ALENYA

INDUSTRIE - TERTIAIRE
BÂTIMENT - CLIMATISATION

1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA
www.electricite-jeantourres.eu

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com



© Jean Pouech

La Collecte de produits d'hygiène du Secours Pop.

Samedi 20 mars, une collecte de produits d'hygiène au sein de la galerie marchande de l'hypermarché Auchan de Perpignan a été organisée par le Secours populaire des P.-O., sous l'égide d'Aurélien et de son équipe.

Ce n'est pas moins de 32 bénévoles, avec une dizaine de lycéennes, qui se sont relayés de 9h30 à 17h30 pour récolter pas moins de trois tonnes. Cette collecte qui était ciblée sur les produits d'hygiène, savon, gel douche, shampoing, dentifrice, brosses à dents, mousses à raser, rasoirs jetables déodorant femme et homme, protections hygiéniques, et couches bébé etc... Les produits collectés seront ensuite redistribués en complément des distributions alimentaires, dans les jours à venir.

Jean Pouech

Une histoire des communistes français

Livre. *Quand Léo Figuères portait son regard acéré sur les combats menés par les communistes pendant un siècle.*

Histoire des communistes français de Léo Figuères fait l'objet, à l'occasion du centenaire du PCF, d'une réédition complétée de textes inédits. En cet exceptionnel moment de crise et à la veille d'importantes échéances électorales, il n'est pas inutile de se plonger dans cet ouvrage riche d'enseignements.

Né dans les P.-O. en 1918, mort en 2011, Léo Figuères a eu une vie incroyable, la Résistance, des responsabilités au plus haut niveau du parti, député, maire de Malakoff, écrivain, historien... Il a publié un nombre impressionnant d'ouvrages, en 2011, quelques mois avant sa mort, il couvait encore ses pensées sur le papier.

Histoire des communistes français, donc ce n'est pas l'histoire du parti mais de celles et ceux qui l'ont fait, un collectif de militants. Ni histoire officielle, ni anecdotique, couvrant la période de 1920 à 2011, c'est une histoire intelligente, sans langue de bois, avec une bonne dose d'esprit critique. Une histoire très documentée sans faire un pavé, juste 250 pages, très lisibles, avec le souci d'aller à l'essentiel, de nombreuses notes complétant le propos. L'objectif est énoncé dans l'avertissement au lecteur : « Fournir quelques repères intelligibles à ceux qu'intéresse

la longue marche d'un parti qui a tenu et continuera à tenir une place importante dans la vie politique et le mouvement social de ce pays. »

On a un récapitulatif clair et incisif du communisme depuis la Révolution française, comment il se rattache aux mouvements sociaux et communistes du XIX^e siècle et à l'histoire du syndicalisme. Est évoquée l'influence de la Révolution russe, mais, tout autant, les débats d'avant et d'après 1920 sur les rôles respectifs du parti et du syndicat.

Plus près de nous, Léo Figuères, qui a connu les débuts du Front de gauche, expose bien comment les communistes n'ont pas su en éviter tous les pièges.

N'occultant ni les difficultés, ni les erreurs commises, lucide sur l'affaiblissement du PCF, en lien avec l'affaiblissement des autres partis dans le monde, Léo Figuères restait persuadé que le communisme demeure l'alternative au capitalisme.

On lira avec intérêt, à la fin de ce livre revigorant, la liste des congrès nationaux du PCF avec, pour chacun, l'ordre du jour et les décisions.

Nicole Gaspon

Éditions Le temps des cerises et Les amis de Léo Figuères 14€

- annonces légales - annonces légales - annonces légales -

SCI TWO WINS

Société civile immobilière au capital de 100 euros
6 rue des Sérénades – 66 000 PERPIGNAN
RCS PERPIGNAN 528 934 938

AVIS DE PUBLICITE

Suivant AGE en date du 22 février 2021, les associés ont décidé à compter du même jour :

- de transférer le siège social du 6 rue des sérénades à Perpignan (66 000) au 142 Promenade de la Côte Vermeille – 66140 CANET EN ROUSSILLON et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts,
- de modifier la dénomination sociale en HALIMI EXPANSION, et d'ajouter le sigle « HX », et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- d'augmenter le capital social d'un montant de 4900 euros par émission de 4900 parts nouvelles de numéraire, et de porter le capital de 100 euros à 5000 euros

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à CENT EUROS (100 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à CINQ MILLE EUROS (5 000 euros).

Mention sera faite au RCS de PERPIGNAN

Etude de Maîtres Philippe SARDA, Jérôme SPITERI, Aude XABÉ-POIRIER, Jérôme de ZERBI, Notaires associés à PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales), 44 Rue Hector Guimard

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23 décembre 2020, la société civile immobilière SCI ETCARMU'IMO, au capital de 1.524.49 Euros dont le siège social est à BAHO (66540), 8 Chemin de la Carrerade, et immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le numéro SIREN 404711137, il a été décidé de transférer à compter du 23 décembre 2020, le siège social de la société à MOMAS (64230), Cami de Pipa Outou.

Elle sera immatriculée au RCS du greffe de commerce de PAU (64000).

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société a été constituée pour une durée de 99 années.

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et il a été décidé de modifier la gérance :

Ancien Gérant :

Madame Monique TAUPENAS épouse BARBE demeurant à BAHO (66540), 8, Chemin de la Carrerade.

Nouvelles Co-Gérantes :

Madame Carine BARBE épouse ROCHER demeurant à MOMAS (64230), Cami de Pipa Outou.

Madame Muriel BARBE demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON (66140), 10, Rue Promenade Charles Trenet, La Marende Sud.

Mention sera faite au RCS de PERPIGNAN.

Pour avis

Le Notaire

Par acte SSP du 15/03/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

LA RENARDE

Objet social : Activité de transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations de biens, cession et transmission d'entreprises et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini.

Siège social :

3 Rue de l'Eglise, 66600 Opoul-Périllos.

Capital : 5000 €

Durée : 99 ans

Président : M. SERPETTE Nicolas, demeurant 3 Rue de l'Eglise, 66600 Opoul-Périllos Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Toute cession entre vifs ou transmission est soumise à agrément.

Immatriculation au RCS de Perpignan

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : COMMUNE D'ALENVA

2 - NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE LA PERSONNE PUBLIQUE : Monsieur le Maire, Mairie d'ALENVA,

Place de la République, 66200 ALENVA

3 - OBJET DU MARCHÉ : Création d'un espace sportif de détente et de loisirs

4 - LOTS : Lot n° 1 : Terrassements généraux – Voirie Lot n° 2 : Pumptrack

5 - LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX : Commune d'Alénva

6 - DUREE DU MARCHÉ : 4 mois (période de préparation comprise)

7 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse, conformément aux articles L2152-1 à L2152-4, R 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la Commande Publique, appréciée en fonction des critères pondérés de la manière suivante : Valeur technique de l'offre - note sur 70 et Prix - note sur 30. En cas d'offres anormalement basses, il sera fait application de l'article L2152-6, R2152-3 à R2152-5 du Code de la Commande Publique.

8 - PROCEDURES : Mode de passation : Procédure adaptée – article L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique

9 - CONDITIONS DE DELAI : Date limite de réception des offres : 09/04/2021 à 12h00. Délai minimum de validité des offres : 120 jours

10 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 19 Mars 2021

11 - ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS PEUVENT ETRE OBTENUS : plateforme de dématérialisation

12 - MODALITE D'OBTENTION DES DOCUMENTS : Plateforme de dématérialisation : <http://www.amf66.fr/appels-offre.php> ou <http://www.lctc.fr>

13 - MODALITE REMISE DES PLS : Plateforme de dématérialisation : <http://www.amf66.fr/appels-offre.php> ou <http://www.lctc.fr>

AGRISPA

SAS au capital minimum de 250 000 €

Siège social :

Marché St Charles, Magasin 96, 66000 Perpignan
322 623 901 RCS de Perpignan

L'AGO du 12/02/2021 a pris acte de la cessation des fonctions des Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement, Mme MENESTRIER Isabelle et M. PARREL Thierry et décidé de ne plus les renouveler.

Modification du RCS de Perpignan

VIVELA

SARL au capital de 2.400 €

Siège social :

230 RUE JAMES WATT, ZA TECNOSUD SITE 21,
66100 Perpignan
498 205 228 RCS de Perpignan

L'AGE du 08/03/2021 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient :

SCOPARL

Modification au RCS de Perpignan

ROFALGOS

SARL au capital de 100000 €

Siège social :

DOMAINE DE FALGOS, GOLF DE FALGOS,
66230 Serralongue
400 254 488 RCS de Perpignan

En date du 08/01/2021, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. FÉVRIER Christophe, demeurant 21 rue Jean Atanasiu, Bucarest, ROUMANIE en remplacement de M. STAHL Jacques-Hubert, à compter du 08/01/2021.

Modification au RCS de Perpignan

AVIS

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 11/03/2021, les associés de la SARL AMBULANCES ALBERES PYRENE, au capital de 4000,00 €, dont le siège est à COLLIOURE (66190), 7 Bis avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le n°890907017 et immatriculée au RCS de PERPIGNAN, ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société de l'adresse sus-indiquée à celle suivante : BANYULS-SUR-MER (66650) 72, Rue Jean Ferrer.

Pour avis

La gérance

Le dimanche, c'est choucroute...

Souvenirs d'enfance

Mes sœurs,

C'est dimanche. Je le sais parce que mes sœurs écoutent à la radio le matin des chansons yéyé en se faisant des choucroutes. Les choucroutes c'est une coiffure. Elles prennent un peigne, une mèche de cheveux, et elles font un mouvement très vite avec le peigne. Et ça gonfle. Et elles recommencent avec une autre mèche jusqu'à ce que toute leur tête ressemble à un gros gâteau. Les autres jours elles n'ont pas le droit d'écouter la radio le matin. Maintenant ça sent la laque dans toute la maison. J'aime bien mais ça me fait tourner la tête. Tout à l'heure elles vont partir en poussant des petits cris et en époussetant leur robes Vichy.

Maman,

Maman nettoie le Mercurochrome de mon genou. La croûte est dure maintenant. Et le rouge c'est pas beau avec les culottes courtes. Je résiste à l'envie d'enlever la croûte avec mon ongle. Si ça saigne je vais me faire engueuler. Le costume est bleu clair. Culotte courte et veste. La chemise est blanche. En toile. Boutonnée jusqu'en haut. Avec une pochette. Mais j'ai pas le droit de m'en servir pour y mettre un soldat en plastique. C'est mon préféré. Il est vert. Il tient une grenade à la main et se prépare à la lancer. Maman dit que si je le mets dans ma pochette elle va se déformer. Elle me coiffe avec un peigne fin et plaque mes cheveux en les mouillant avec de l'eau de Cologne. J'aime bien la bouteille. On voit comme une montagne avec une église dessus. Maman dit que c'est la meilleure la Mont Saint Michel. J'ai des chaussures noires. Celles du dimanche. J'aime pas ces chaussures elles me font des ampoules au talon. Richard, le voisin d'en face a les mêmes. Enfin lui il dit que c'est moi qui l'ai copié. Il les met aussi ce



matin, mais lui c'est pour aller à la messe. Moi je sors avec mon père. C'est dimanche. Ma mère retrousse le haut de mes chaussettes blanches. Elle dit que c'est pour éviter que ça tire bouchonne. Je comprends pas ce que ça veut dire. Quand elle se penche pour retrousser mes chaussettes, j'en profite pour sentir ses cheveux. Ça sent bon. Je ne connais aucune odeur semblable. Un mélange étrange, d'eau de Cologne, de transpiration propre et de linge frais. Je suis prêt. Mon épi a été vaincu par ma mère. Et par une bonne dose d'eau de Cologne.

Mon père,

Mon père vient me voir. Il me regarde. Il a l'air satisfait. Il me sourit et me prend par la main. On descend au garage et je monte dans la 4 L. Elle est rutilante. Mon père a un garage automobile. Il la choucroute cette voiture. Le siège grince un peu et je sens la tubulure sous mes

cuisses nues. J'aime l'odeur d'essence et de graisse du garage propre. Scrupuleusement propre. Nous partons. Après avoir garé la 4L près du café de la patte d'oie, mon père ferme la voiture. Mais personne ne la volera. Tout le monde connaît mon père ici. Les gitans et les vieux républicains postés devant le bistrot, comme s'ils étaient là depuis toujours, nous saluent. Un vieux type avec juste une dent devant et en bas, me frotte la tête au passage devant lui, en marmonnant des mots que je ne comprends pas. Et voilà mon épi qui revient. Je le sens se dresser sur ma tête. C'est malin ! Nous rentrons dans le bar, mon père me tient bien la main. Ça sent la bière et le cigarillo. J'adore cette odeur. J'en ai presque honte. Mon père lui, fume des gitanes sans filtre. Par terre, c'est rempli de petits confettis allongés. Ça fait comme un tapis. Mon père commence à faire la queue. Il me dit de m'installer à une table et commande à Pedro, le patron, un sirop de citron. Pedro m'apporte le verre avec le sirop jaune au fond. Il se tourne vers une table où des gens, casquettes et béret, pantalons velours côtelé, boivent des Bhyrr citron eau de seltz. Il prend le siphon, magnifique avec un haut métallique brillant, et envoie un jet d'eau de seltz dans mon verre. Je regarde les bulles monter le long du verre. Mon père a retiré son ticket de PMU, il sort de sa poche une pince spéciale, et fait des encoches sur le ticket carré. Les confettis allongés tombent et rejoignent les autres sur le carrelage bordeaux. Mon père me regarde. Je sens son amour mais je ne sais pas encore que c'est un moment précieux. Il me montre le ticket, l'embrasse et se tourne pour le faire enregistrer.

Nous venons de faire notre tiercé. C'est dimanche.

Robert Barrero



L'Archipel se rappelle à notre bon souvenir

Beaucoup de monde samedi après-midi sur le parvis du théâtre de l'Archipel. Borja Sijà et son équipe avaient invité leur public et toutes celles et ceux qui se sentent concernés par le devenir de la structure à se retrouver pour dialoguer et échanger les souvenirs des grands moments vécus sous les voûtes du Grenat ou du Carré. Sur l'immense paroi de verre messages, dessins, collages fleurissaient. Humour, poésie, colère... De toutes les façons, les présents disaient leur incompréhension face à l'interminable fermeture des lieux culturels, leur impatience de pouvoir en reprendre le chemin. Roselyne Bachelot en prenait pour son grade. Des artistes et intermittents exprimaient leurs revendications comme leur détresse.

Une belle et utile initiative qui met en lumière la place et le rôle de la culture dans la cité.

Le monde à travers les révolutions féministes

La Déferlante, une nouvelle revue qui se veut la revue des révolutions féministes. Elle se voue à l'analyse des questions de société par le prisme du genre. Lancée par quatre femmes professionnelles des médias et de l'édition : Marie Barbier (ancienne journaliste à l'Humanité), Lucie Geffroy, Emmanuelle Josse et Marion Pillas "pour donner la parole aux femmes et visibiliser leurs vécus et leurs combats", la revue, qui sera trimestrielle, compte pousser la réflexion sur les relations femmes-hommes de l'après #MeToo et observer le mouvement féminin avec ses atouts et ses paradoxes. Le financement participatif aidant, ce « mook » indépendant (à la fois livre et journal), fait intervenir et dialoguer des personnes « de courants intellectuels et militants divers. » Il proposera de démêler la complexité et le foisonnement du monde à travers des interviews, des dossiers, récits et reportages dans une édition papier. Le premier numéro donne déjà le ton avec des contributions qui bousculent et poussent à la réflexion. « C'est un outil qui comble un manque dans le paysage de la presse » (dixit l'Humanité).

Ray Cathala



Un constat sans appel

SOS culture. Concerné à plusieurs titres par les politiques culturelles, Serge Regourd en dresse un tableau peu réjouissant non sans ouvrir quelques perspectives.



Le titre de cet opuscule signé Serge Regourd, *SOS culture*, est explicite, la culture est en péril, et, si la pandémie vient lui donner le coup de grâce, le mal est ancien et profond.

Serge Regourd parle en connaissance de cause, comme indiqué dans l'avertissement, il est triplement impliqué dans le domaine culturel : universitaire et expert des questions culturelles, militant de la cause culturelle (il a été, aux côtés de Jack Ralite, aux origines des États généraux de la culture), élu régional en charge des questions culturelles.

Le livre s'ouvre sur un dialogue surréaliste tiré du film d'Yves Jeuland *Un temps de président*, au travers des propos de François Hollande tout est dit, ces gouvernants-là n'en ont rien à faire de la culture et des artistes. Le signe d'une « dégringolade » qui n'a cessé au cours de la V^e République. Sauf à revenir à Malraux, ses maisons de la culture, ses tentatives de démocratisation culturelle. Une période où de nombreux réalisateurs communistes produisaient pour la télé publique.

Aujourd'hui, déplore Serge Regourd, c'est « l'effacement des politiques culturelles, l'ébranlement du rayonnement culturel. » On est dans la culture du divertissement. C'est aussi le temps des philosophes médiatiques qui contribuent à la dissolution de l'esprit critique, il ne s'agit plus de penser le monde mais de s'adapter à lui. Bien loin de penseurs comme Gramsci ou Hannah Arendt...

Poursuivant l'analyse, l'auteur décortique la notion d'exception culturelle, l'intervention du marché dans la culture, les logiques de classement et de compétition... Face à ce désastre Serge Regourd en appelle à la reconquête qui passera par de nouveaux liens entre culture et politique. Il évoque des pistes comme l'apprentissage brechtien (jeter des ponts entre enseignement, pratiques artistiques, éducation populaire), la réhabilitation de l'éducation populaire, l'éducation à l'image.

SOS culture, ce sont quarante pages d'une grande densité, à lire d'urgence.

Nicole Gaspon

Ed. Indigène 5€

Manifestations revendicatives et culturelles interdites !

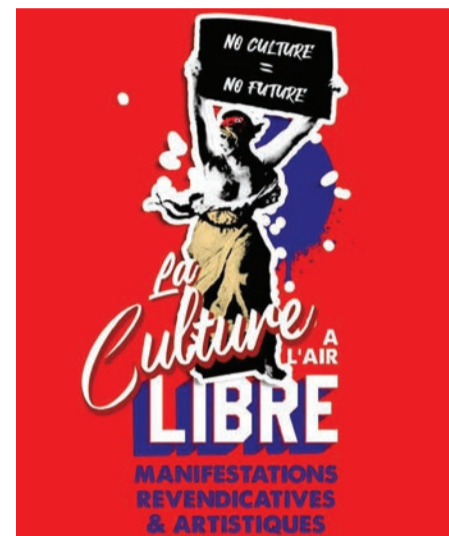
Pyrenées-Orientales. Malgré le soutien de trois municipalités, le collectif *la Culture à l'air libre* est à nouveau mis à mal par la préfecture. Voudrait-on le faire taire ?

Le 20 et 21 mars dernier devaient se tenir trois manifestations revendicatives et culturelles organisées par le collectif « *la culture à l'air libre* », sur les communes de Cabestany, Elné et Alenya. Mais la préfecture a interdit ces actions au prétexte que les regroupements sont interdits sur l'espace public. Les municipalités étaient pourtant d'accord et avaient mis en place les mesures sanitaires. Elles ont fait part unanimement de leur étonnement, de leur incompréhension vis-à-vis de la décision préfectorale. La ville de Cabestany s'est déjà mise au travail pour trouver d'autres solutions afin de soutenir le monde de la culture.

Nous pouvons rappeler que le collectif *la culture à l'air libre* s'est formé pour fédérer des artistes et organiser des événements ponctuels. Cette fois, l'idée était bien celle d'organiser des manifestations statiques avec des prises de paroles revendicatives pour dénoncer la fermeture des lieux culturels et démontrer que les artistes sont des personnes raisonnables, capables d'organiser des événements dans le plus grand respect des consignes sanitaires.

La Covid a bon dos.

Le virus servirait-il de prétexte pour faire taire les artistes et museler la liberté d'expression. La réponse de la préfecture, arri-



vée trois jours avant la date prévue des manifestations, ne laissait aucune place à la négociation. Ce refus peut paraître étrange alors que depuis plusieurs semaines des actions sont menées partout en France pour la culture et se multiplient. Le seul fait que des autorisations soient données à certains et non à d'autres interroge. Citons l'exemple de la ville de Perpignan qui a organisé dans les rues du centre-ville des événements qui ont attiré des spectateurs et qu'une exposition à l'hôtel Pams était ouverte, jusqu'au 15 mars dernier.

Les lois sont-elles les mêmes pour tous ? Ici en tous cas, on finirait par en douter.

Anne Guichet

Yves Thos, affichiste de cinéma

Exposition virtuelle. L'institut Jean Vigo et le Carré d'art de Nîmes proposent un panorama d'images inoubliables qui ont illustré des films des années 50 aux années 80.

Le nom d'Yves Thos n'est peut-être pas très connu, ses affiches de cinéma, en revanche, sont sûrement dans bien des mémoires. Grand affichiste de cinéma, Yves Thos est décédé en 2020 dans le Gard où il était installé. L'institut Jean Vigo et la bibliothèque du Carré d'art de Nîmes ont souhaité lui rendre hommage. D'où une exposition d'une soixantaine de ses affiches au Carré d'art, plus tard chez nous, et, en attendant, diffusée par Occitanie films, à retrouver sur le site de l'institut.

Noter aussi le livre signé Guillaume Boulangé et Christian Rolot : *Yves Thos, affichiste de cinéma, histoire d'une passion* (éd Deuxième époque).

On a pu suivre la visite virtuelle de l'exposition jeudi dernier en bénéficiant des commentaires éclairants des

auteurs du livre.

Étonnante personnalité que celle d'Yves Thos, formé sur le tas « *en regardant les autres* », peintre, qui, au début des années 50 s'est spécialisé dans les affiches de cinéma. On lui en doit une bonne centaine pour des films comme *Il bidone* de Fellini, *Topkapi*, plusieurs James Bond, de très nombreux films de Philippe de Broca... des films avec Gabin, Belmondo (qu'il aimait beaucoup), Jean Marais.

Au départ, Yves Thos faisait du cloisonnage, l'image était découpée, son style s'est ensuite fait plus réaliste, des personnages en mouvement sur fond blanc, davantage de simplicité. « *Son point fort, saisir l'idée du mouvement, de l'action* », précise Christian Rolot. Une attention aux visages et aux mains « *souvent ré-*



vélateurs de l'émotion. » « *Il aimait beaucoup peindre les femmes* », confient les deux auteurs, référence aux affiches où l'on voit Brigitte Bardot, Anita Ekberg, Danielle Darrieux, Sophia Loren...

Yves Thos a aussi fait beaucoup d'affiches de peplums. « *C'était une époque où les affichistes se considéraient comme des artisans* », notent les auteurs du livre.

Pourtant, à la fin de sa vie, Yves Thos s'est remis à la peinture, il faisait des portraits d'actrices et d'acteurs.

N.G.

Le virus, Jupiter et nous

L'incurie demande de l'application. Elle vient de loin et a nécessité efforts et persévérance. C'est là la pensée profonde qui me vient à l'esprit au moment où je me décide à évoquer la situation dans laquelle le gouvernement nous a mis en ce début d'un nouveau confinement. Il y a une accumulation d'errements, de décisions surprenantes, d'absence de décisions, d'inconséquences, d'erreurs et de mensonges qui font sens et qui pourraient faire sourire si les morts et les malades ne se comptaient pas par dizaines de milliers.

Les précédents

D'abord la menace d'une pandémie n'est pas une vue d'un esprit chagrin. Les scientifiques l'ont dit, l'ont redit, il y a eu des précédents, il y a eu des alertes (H1N1). L'inconscience des pouvoirs publics, depuis des années est, par une loi « hôpital », de réduire les moyens des services publics de santé, de supprimer des lits, de mettre en œuvre une tarification à l'acte qui provoque une course à la rentabilisation pour les hôpitaux, de faire les yeux doux au privé, en résumé, de faire passer le pognon avant notre bien-être. Mais on continue à proclamer que notre système de santé, à nous, est le meilleur du monde et donc, qu'on ne craint rien.

On est si fortiche qu'on se débarrasse des masques que l'on avait stockés, sans doute parce que l'on est persuadé que, si épidémie il y a, elle s'arrêtera aux frontières comme le nuage de Tchernobyl. Première réussite !!

Elles vont s'enfiler comme des perles et nous allons de plus en plus rire... jaune.

Les réussites s'enchaînent

D'abord le déni : rappelez-vous ! Macron au théâtre en janvier 2020 avec madame, pour bien manifester son « *même pas peur* » devant les premiers signes de la maladie (Jupiter n'a peur de rien bien sûr). Les silences et les mensonges, les propos soporifiques de la ministre de la santé d'alors qui a dit plus tard qu'elle savait (irresponsable ?). Le mépris affiché pour les Italiens qui avaient à affronter une première vague (ces gens-là n'ont pas notre sérieux !). Le maintien des élections municipales en mars 2020 (sans doute pour narguer le virus). !

Puis le premier confinement infantilise tous les citoyens : ils doivent se signer à eux-mêmes des autorisations pour sortir autour de chez eux. Les petits commerces sont fermés parce qu'ils sont dangereux, pas les très grands, inoffensifs sans doute.

La course aux masques illustre à merveille ce qu'est une palinodie : dire tout et son contraire avec le même aplomb : ils sont la fois inutiles, nécessaires, dangereux... Mais comme on n'en a toujours pas, les soignants affrontent le virus à poil. On incite les gens à s'en fabriquer : on dira plus tard qu'ils sont sans efficacité.

Rien n'arrête le pouvoir

Le virus devient exponentiel. Pour le traquer il faut des tests... des tests : oui ? non ?, peut-être ? Une mise en place des plus laborieuses. La télé transformée en

Non, mais c'est vrai, ça, ces chiffres romains on n'y comprend rien...



« télé-covid ». Entre temps le gouvernement-magicien a trouvé les milliards dont on ne soupçonnait pas l'existence pour dire que « *quoiqu'il en coûte* » il fera face pour aider les Français. Le spectacle pouvait donc continuer.

Un nouveau meneur de revue

L'entracte estival a permis de respirer et d'oublier (trop sans doute) le virus. On a ensuite un peu changé la distribution, on a pris un Pradéen pour mener la revue. Mais on a continué dans la même veine, celle du n'importe quoi. Les écoles, les collèges, les lycées sont ouverts, mais pas les universités, les étudiants sont condamnés à vivre devant leur ordi. Ils craquent.

On a des vaccins, on sait que c'est la

seule arme efficace, mais on tergiverse, on se laisse phagocyter par les producteurs, on dit qu'on les a, qu'on va les avoir, mais on ne les voit pas. Au lieu de vacciner à tour de bras, on fait ça tranquillo comme s'il n'y avait pas urgence. On amuse la galerie, on raconte des sornettes.

Devant la résistance du virus et de ses copains variants, Castex pense qu'on doit reconfiner, mais il ne le fait pas parce que Macron refuse, il veut sans doute défier le virus. Il se plante, et nous avec. Mais Jupiter invente alors la trouvaille suprême : le confinement dehors. C'est sans doute le clou du spectacle. Mais pas son dénouement. La tragédie continue.

Jean Marie Philibert

Il y a 150 ans, la Commune... Un espoir mis en chantier

- 15 mars : création du Comité central de la Garde nationale à Paris.
- 16 mars : Thiers s'installe à Paris dans le but de « pacifier » la capitale.
- 18 mars : sur ordre d'Adolphe Thiers des détachements de l'armée régulière, sous les ordres du général Lecomte, tentent de récupérer les canons de la Garde nationale. Des gardes nationaux du Comité central accompagnés d'un grand nombre de femmes s'opposent à leur enlèvement. Les soldats des 46^e et 88^e de ligne refusent de tirer sur la foule en mettant crosse en l'air. Le général Lecomte est arrêté par les gardes nationaux et fusillé par les soldats du 88^e de ligne. Le général Clément-Thomas qui le recherche est à son tour exécuté.
- Les Parisiens des quartiers Est et Centre se soulèvent. Adolphe Thiers et les ministres quittent Paris pour Versailles.
- 19 mars : le Comité central de la Garde nationale annonce la tenue d'élections pour désigner un Conseil de la Commune.
- 20 - 21 mars : à Versailles la délégation des maires en vue d'une conciliation est huée par l'Assemblée. Jules Favre, vice-président du Conseil insulte Paris.
- 21 mars : les troupes versaillaises occupent le fort du Mont-Valérien.
- 23 mars : proclamation des Communes de Marseille et de Lyon.
- 24 mars : proclamation des Communes de Narbonne et de Saint-Étienne. Fin de la Commune de Lyon.
- 25 mars : proclamation de la Commune de Toulouse.
- 26 mars : élections pour le Conseil de la Commune de Paris.

Au mois de mai, un numéro spécial du Travailleur Catalan traitera de cette expérience politique pionnière, sociale, internationaliste, démocratique, laïque, féministe, antiraciste, qui reste une référence du mouvement progressiste.